



Le mot du Maire



Comme chacun a pu le constater, une partie importante des travaux de redynamisation de la ville engagés lors de la dernière mandature ne sont pas arrivés à leur terme avant la fin de celle-ci, en raison principalement des aléas de chantier. L'année 2026 verra donc se succéder de nombreuses inaugurations municipales. La première à

ouvrir le bal devrait être l'inauguration de l'aire d'accueil de camping-cars du site de la gare. Situées sur l'emplacement des anciennes Carrières de l'Est, les 22 places de cette aire à haut niveau de services seront probablement entrées en service au moment où vous lirez ces lignes, ceci afin de tirer parti des importantes manifestations du mois de juillet.

La prochaine sur la liste sera l'inauguration de l'extension de la place des Mineurs avec le réaménagement de l'entrée du parc Mazarin. Il se murmure déjà que cette inauguration pourrait bénéficier d'une onction princière à l'occasion du passage du Tour de France dans notre ville le 17 juillet, au titre des sites Grimaldi de Monaco.

La suivante sera celle des travaux d'aménagement de l'annexe de la maison Mazarin, aujourd'hui officiellement dénommée « la Mazarine ». Cet aménagement permettra l'ouverture d'un espace permanent d'accueil touristique qui sera complété par un espace de découverte historique. Ce nouvel espace aura une double vocation : d'une part contribuer à accueillir et fixer les touristes dont le nombre devrait croître de façon importante avec le label « Grand Site National » du Ballon d'Alsace et d'autre part remettre au jour et valoriser une partie des anciennes collections du musée de la mine de Giromagny, fermé lors de la construction du centre socioculturel. Afin de tirer parti d'une large permanence d'ouverture, cet espace sera aussi le point de départ officiel des circuits de visite de Giromagny et des alentours ainsi que le point d'accueil des visiteurs louant des salles communales ou des séjours dans les gîtes communaux.

La série se poursuivra à l'automne avec l'inauguration du gymnase rénové du collège, celle de la nouvelle halle multifonctions récemment dénommée « La Limonaderie » et celle des places alentours et de la liaison avec le parc Mazarin. Nous en reparlerons avec plus de détails dans une prochaine édition !

Christian CODDET

Appel à artistes bénévoles



Notre partenaire de France Services, APF France handicap recherche des artistes bénévoles dans le cadre de son programme « Les Rendez-Vous + Malins » pour l'année 2026-2027.

Peintres, photographes, musiciens, conteurs, artistes nature ou passionnés de création sont invités à partager leur savoir-faire à travers des ateliers ponctuels, accessibles et conviviaux. Ces moments ont pour objectif de favoriser l'expression, la créativité et le lien social auprès de personnes âgées, en situation de handicap ou isolées.

Toute personne souhaitant s'investir bénévolement dans cette démarche solidaire peut contacter APF France handicap pour obtenir davantage d'informations.

Contact : 03 84 75 35 60 ou dd.70@apf.asso.fr

Mai à vélo, un franc succès !



Bravo aux 24 participants de "Mai à vélo" édition 2026 !

La ville de Giromagny atteint la 224ème position du challenge national avec un total de 13 654 kilomètres parcourus.

Félicitations aux trois premiers pour leurs performances :

- Edmond Pannier (3 278 kms)
- Corinne Steinbauer (1 261 kms)
- Gilles Castelon (973 kms)



Canicule : s'inscrire sur le registre CCAS

Dans le cadre de la prévention et de l'accompagnement des personnes les plus fragiles, Patricia Clavey et Patricia Vuillaumié, élues en charge de l'action sociale, sont allées à la rencontre de plusieurs habitants afin de les informer de l'existence du registre communal des personnes vulnérables.

Cette démarche permet aux personnes âgées, isolées, en situation de handicap ou de fragilité de s'inscrire sur ce registre. En cas d'événements exceptionnels (canicule, grand froid, crise sanitaire, etc.), la commune peut ainsi maintenir un contact régulier avec elles.

Contact : CCAS - 03 84 27 14 80 / ccas@giromagny.fr / Télécharger les formulaires sur le site internet www.giromagny.fr

Concert de printemps de l'Harmonie de Giromagny



Deux harmonies pour le prix d'une... c'est ce que nous avons vécu le 25 avril à la salle de la tuilerie où l'orchestre d'harmonie de Giromagny recevait l'harmonie d'Obenheim dont le Président n'est autre que Thierry Hantzberg, enfant de Giromagny. Le public nombreux et conquis a pu apprécier un concert dynamique où les deux harmonies n'en faisaient plus qu'une avec justesse et entrain. Ceci sous la baguette efficace de Florian Bass Sponie et de Gauthier Muth. L'un après l'autre ils ont dirigé cet ensemble d'un soir avec beaucoup d'énergie et de professionnalisme. Un concert de qualité qui laissera des souvenirs dans les têtes. Alors, pour répondre à la question posée par le Président giromagnien Bertrand Perrez en début de concert, oui ! l'union a fait le son ce soir-là à Giromagny.

Conseil Municipal : séance du 05 juin 2026

Le Conseil Municipal s'est réuni en session extraordinaire le 5 juin afin de désigner les « grands électeurs » qui procéderont à l'élection sénatoriale du 27 septembre 2026. En effet, c'est une fraction des élus nationaux, régionaux, départementaux et communaux qui sera appelée à élire la moitié sortante 2026 des sénateurs (mandat de 6 ans). La

commune de Giromagny a ainsi désigné 7 électeurs titulaires et 4 électeurs suppléants dans l'ordre suivant : Christian CODDET, Liliane BROS-ZELLER, Jean-Louis SALORT, Patricia HANTZBERG-VUILLAUMIE, Patrick PLAISANCE, Patricia CLAVEY, Laurent PISCHOFF, Alphonse MBOUKOU, Frédérique MOZER, Roland PRENEZ, Céline MATERNIK.

Arrivée des cyclistes « Grimaldi »

Le 9 juillet un groupe de cyclistes de la commune de Bathernay qui viennent à la rencontre des sites Grimaldi de notre région arrivera dans notre ville aux alentours de 16h30 après une étape de plus de 130 km au départ de Barthenay : une performance digne d'une ouverture d'un Tour de France ! Non seulement ce groupe pédale comme des pros mais en plus il nous offrira le soir un spectacle de "café-théâtre" tout public mis en scène par le chef de troupe qui n'est autre que ... le maire de Barthenay.

Ce spectacle s'intitule "SOUS LES CHAPEAUX DEROUX"

Denis, auteur, metteur en scène et interprète, revêt les habits de « Paul ».

Le voilà héritier de ce vieux Paysan : l'Homme du pays !

Il nous accueille en sa ferme, au sein d'un paysage grandiose et d'une nature toujours belle.

En compagnie de ses multiples chapeaux, il nous fera voyager.

Mais sur quels chemins nous conduira-t-il ?

Il n'y a donc pas une seconde à perdre...

Allons frapper à sa porte et revivons ses tranches de vie...

« **Nos tranches de vie !** »

Venez les applaudir à leur arrivée vers 16h30, place des Mineurs et surtout en soirée, en famille, dans le parc de la maison Mazarin pour un spectacle convivial et rafraichissant (entrée gratuite).

GIROMAGNY^{20h30}

Jeudi 9 juillet 2026

Spectacle
d'HUMOUR

Donné partout en France depuis 10 ans
Tout public

Écrit
mis en scène
et interprété par

**Denis
DEROUX**

1 heure 3/4 intenses avec :
Sous les Chapeaux DEROUX

Lieu :

Organisé par :

Montée historique internationale du Ballon d'Alsace



La Montée Historique internationale du Ballon d'Alsace et la Virée des Ballons sont deux organisations indépendantes, dont le lieu commun est Giromagny.

Toutes deux organisées par l'Association HISTORALLY, la MHIBA est placée sous l'égide de la FFSA et répond à divers critères proches de la compétition, la Virée des Ballons est une balade classique.

Nous accueillerons ces deux manifestations les 8 et 9 août, parking de la Tuilerie.

Concernant la montée historique, les participants arriveront à Giromagny le dimanche 9 août, à partir de 6h30 Espace Tuilerie, pour le briefing pilote et le regroupement pour départ en prégrille.

Mon commerce à Giromagny

Louis Pata : Quand le bois devient œuvre d'art

Portraits de célébrités, paysages, animaux, objets décoratifs ou encore créations personnalisées... Dans son atelier de Giromagny, Louis Pata donne vie au bois avec patience et minutie. À l'aide d'une chantourneuse et, plus récemment, d'un graveur laser, il réalise des tableaux, puzzles, décorations et objets du quotidien qui témoignent d'un véritable savoir-faire artisanal. Pourtant, rien ne prédestinait cet ancien éducateur spécialisé en pédopsychiatrie à se lancer dans cette aventure. Durant sa carrière, il avait déjà imaginé animer un atelier bois pour les enfants qu'il accompagnait. « *À l'époque, le temps me manquait pour développer ce projet* », confie-t-il. Quelques années après son départ à la retraite, sa passion pour le travail du bois refait surface et trouve enfin toute sa place. D'abord offertes à son entourage, ses créations se multiplient au fil des années. Face à l'intérêt qu'elles suscitent, Louis décide alors de franchir le pas et de devenir auto-entrepreneur. « *Mon idée était de conserver une activité qui mêle création et plaisir, tout en continuant à rencontrer et échanger avec les gens* », explique-t-il. Présent du printemps jusqu'à Noël sur le



Louis PATA

- 📍 Marché de Giromagny
- ☎ 06 58 51 17 84
- @ louispata@free.fr
- 🕒 Le samedi matin sur le marché de Giromagny

marché de Giromagny, mais aussi sur les foires artisanales et marchés de Noël de la région, il propose également des réalisations sur commande. Depuis janvier 2026, l'arrivée d'un graveur laser lui ouvre de nouvelles perspectives créatives. Son prochain défi ? Développer des découpes fines et des tableaux « façon dentelle » pour enrichir encore son univers. Une belle invitation à découvrir un artisan local qui transforme avec passion et précision de simples morceaux de bois en créations uniques.

La vie communale en images



Le 23 mai, lors de Mai à vélo, une balade de 10 km avec pause gourmande à la crêperie la Bolée du chat ...



... une animation musicale assurée par Lily du lion : un concept apprécié autant par les élus que le grand public



Le 14 mai, le concert organisé par l'association des Amis de l'Orgue de Giromagny a rencontré un vif succès



Coup de projecteur : Une flash mob improvisée par le groupe du professeur de danse des séances mensuelles à la Tuilerie, Billy Carvalho

Giropratique

- Mairie : 03 84 27 14 18
- ENEDIS : 09 72 67 50 90
- GRDF : 0 800 47 33 33
- Syndicat des eaux : 03 84 29 50 19
- Urgence assainissement : 06 46 21 42 64
- Médecin de garde : 116117

+ Tous les vendredis, permanence des finances publiques en mairie 10h/12h-14h/17h **sur rdv**



-Mercredis 1, 15 et 29 : Collecte des ordures ménagères (à sortir la veille après 18h)

-Jeudis 9 et 23 : Collecte des sacs de tri (à sortir la veille après 18h)



Juillet

Jeu 2 Conseil municipal - Salle du Conseil - Mairie - 20h

Jeu 9 Cyclistes en visites des sites GRIMALDI - Parc Mazarin - 20h30

Lun 13 Retraite aux Flambeaux - Place des Mineurs - 18h

Mer 15 Permanence du Défenseur des Droits - France Services - 10h à 16h - sur RDV

Ven 17 Passage du tour de France - rendez-vous Place des Mineurs à partir de 14h30

Mer 29 Permanence DDETSPP - France Services - 10h à 12h - sur RDV

Bibliothèque de rue



Cette bibliothèque ouverte est mise à la disposition de la population. On peut y déposer et y prendre des livres de façon libre. Ce lieu, géré par une équipe de bénévoles, n'est pas un endroit où l'on se débarrasse de cartons qui encombrant nos caves et nos greniers. Les livres qui y sont déposés doivent être en bon état et propres afin de pouvoir continuer à vivre correctement dans d'autres mains. Nous comptons sur votre civisme.



Tribune Libre

Depuis plusieurs années, les Chatmagnys Libres exécutent le devoir de police du Maire en matière de régulation des chats errants sur la commune. Cette mission, aux allures de délégation de service public, s'accomplit nuit et jour et 365 jours par an dans le cadre d'une convention avec la mairie.

L'année 2025 a été particulièrement fructueuse puisqu'une subvention obtenue par la commune auprès du ministère de l'agriculture a permis de financer une vaste campagne de stérilisation opérée avec succès sur le terrain par l'association : plus de cent chats ont été stérilisé.

Au total, depuis leur création, les Chatmagnys Libres ont pris en charge plus de trois cent chats, adultes ou chatons et nombre d'entre eux ont pu être mis à l'adoption sous contrat associatif. La prolifération des chats errants est enrayée, la population féline sur Giromagny est désormais stabilisée. Les animaux, devenus chats libres suite à leur identification par l'association, sont surveillés et nourris en différents points de la commune, permettant ainsi de les éloigner au maximum des habitations et de limiter les nuisances.

Depuis plusieurs années, l'association sollicite le Maire pour la mise à disposition d'un local nous permettant d'accomplir notre mission dans les meilleures conditions possibles (Convalescence de chats malades ou blessés, stockage de matériel et de nourriture, réunions...). Malheureusement, nous essayons refus sur refus à chacune de nos demandes !

Pourtant le Maire rappelle régulièrement que la commune dispose d'un vaste ensemble immobilier dont une partie reste vacante : les Chatmagnys Libres sont-ils indésirables ? Pourquoi certaines associations bénéficient d'un local et pas d'autres ? Cette inégalité de traitement nous interroge et nous espérons recevoir le soutien des giromagniens pour l'obtention d'un local !

Réponse de la rédaction

La municipalité de Giromagny est particulièrement reconnaissante de l'action de l'association des « Chatmagnys libres » qui contribue efficacement au contrôle de la population féline de la ville. Toutefois, au vu des propos de l'association rapportés ci-avant, il apparaît nécessaire de rappeler quelque peu la réalité : non, les Chatmagnys libres n'exercent pas le devoir de police du maire ! Celui-ci s'exerce via le garde champêtre et le syndicat de la fourrière animale à laquelle la ville a délégué de longue date sa compétence de garde des animaux (moyennant une cotisation annuelle conséquente (5523 € en 2026). La convention établie entre la ville et l'association convient d'ailleurs « qu'après traitement des populations de chats, leur gestion, leur suivi sanitaire et les conditions de garde relèveront des Chatmagnys Libres ».

Il est bien entendu particulièrement utile que des mouvements associatifs s'attachent à renforcer l'action des services publics. Néanmoins, les associations décident librement des actions qu'elles conduisent et se doivent naturellement de les dimensionner en fonction de leurs capacités et de leurs moyens. Elles peuvent bien entendu solliciter des soutiens tant des individus que des organismes mais en aucun cas elles ne sauraient s'ériger en donneur d'ordre. En l'occurrence, la ville ne dispose pas d'un local adapté aux exigences de l'association et ne peut donc, quelle que soit sa bonne volonté, satisfaire la demande.

